

## Le diagnostic écologique, une première étape fondamentale



*Légende : Dans le cadre de la phase 2 de l'Ecoquartier de la Rive de la Haute-Deûle, un diagnostic écologique a été mené par l'Atelier de l'écologie urbaine. Cette étude fine (relevé des structures végétales, inventaires faune-flore) a permis de révéler l'intérêt de la friche industrielle et de modifier les premières intentions de projet.*

Le diagnostic écologique a pour finalités de mettre en évidence les enjeux du site concernant la biodiversité, de les cartographier, vérifier la présence d'espèces protégées (supposerait de suivre la séquence Éviter/Réduire/Compenser) et de formuler des préconisations pour la conduite des travaux et pour la conception de l'aménagement. Il est indispensable de prévoir un phasage des travaux permettant de réduire les impacts du chantier. Par exemple, il faut éviter le défrichage lors de la période de nidification des oiseaux soit d'avril à fin juin. Il faut éviter la destruction d'arbres à cavités ou d'anfractuosités particulières dans la maçonnerie en période d'hibernation des chiroptères, de fin octobre à début avril ou en période d'élevage de jeunes de juin à fin juillet. La prise en compte de la biodiversité, bien en amont des projets, permet au projet de devenir un catalyseur du potentiel écologique du secteur, en anticipant les coûts, grâce à des aménagements adéquats : travail sur la palette végétale en fonction des sites (zone humide, boisement, jardins secs), création de micro habitats pour la faune dans les espaces paysagers mais aussi en lien avec l'architecture (exemple : nichoirs à martinets), réduction de la pollution lumineuse, installation de passages à faune sous voirie, création de zones humides et gestion des eaux pluviales...

Pour l'inventaire de la biodiversité existante, les taxons incontournables à Lille sont la flore, les oiseaux et les chauves-souris. En fonction de la localisation du site, il peut être indispensable d'ajouter les insectes tels que les papillons (lépidoptères), les demoiselles et libellules (odonates) ainsi que les abeilles et bourdons (hyménoptères). De plus, dans des environnements bien spécifiques, on cherchera la présence d'amphibiens, au niveau des zones humides ou de reptiles (lézard des murailles), à proximité des voies ferrées.

Pour aider les porteurs de projet à formaliser leur commande d'un diagnostic écologique, la ville de Lille met à leur disposition un cahier des charges.

## **Coordonnées**

Lille

## **Liens utiles**

En savoir plus sur [www.lille.fr](http://www.lille.fr)